

# PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Terres  
en villes

ONVAR

EVALUER ET RENOUVELLER LES MODALITES D'IMPLICATION DES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS ET DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX CO-CONSTRUITS PROMOUVANT L'AGROECOLOGIE

Novembre 2019

## Chantier

3

Économie agricole et gouvernance alimentaire des agglomérations

Comment l'approvisionnement des Cantines du 11<sup>ème</sup> arrondissement de la Ville de Paris appuie les changements de pratiques de producteurs des Aires d'Alimentation de Captages de l'Eau de Paris.

Cette fiche s'inscrit dans le cadre du projet Agroécologie au Service de la Restauration Collective (ARC) mené par le Comité de Développement de l'Agroécologie (CdA) et la Métropole du Grand Lyon avec différents partenaires dont Terres en villes. Elle vise à présenter l'expérience d'Eau de Paris et de la Ville de Paris dans l'accompagnement d'agriculteurs pour le développement et la pérennisation de systèmes agricoles vertueux pour la qualité de l'eau par l'approvisionnement de la restauration collective.

Cette fiche s'inscrit également dans le projet ONVAR de Terres en villes comme un exemple d'outil visant à impliquer les agriculteurs dans le Plan Alimentation Durable de la Ville de Paris.

Les fiches  
expérience  
Terres en villes

GRAND LYON  
la métropole

CdA  
Centre de Développement de l'Agroécologie

Rn PAT  
Réseau national  
des Projets Alimentaires Territoriaux

## Eau de Paris : un établissement public à caractère industriel et commercial au carrefour du développement territorial

### Présentation générale d'Eau de Paris

Eau de Paris, est la régie autonome de la Ville de Paris chargé de l'approvisionnement en eau de la capitale et de la distribution en eau depuis le 1er janvier 2010.

Au niveau de l'approvisionnement, Eau de Paris a pris la suite en 2009 de la Société anonyme de gestion des eaux de Paris (abrégié en SAGEP) à laquelle Veolia environnement et la Lyonnaise des eaux (qui est devenu le Groupe Suez) étaient actionnaires à 14 % chacune. Ces deux entreprises partenaires avaient à leur charge la distribution de l'eau de la capitale. Leur participation à la SAGEP a été rachetée par la Caisse des Dépôts en vue de leur rachat par la mairie de Paris, à la suite du vote du Conseil de Paris de novembre 2008 confirmant le retour de la distribution de l'eau dans le secteur public au 1er janvier 2010.

Le Conseil d'administration d'Eau de Paris est présidé par Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'Environnement, du Développement durable, de l'Eau, de la Politique des canaux, et du Plan climat énergie territorial. Il est constitué de 12 autres représentants de la Ville de Paris, principalement conseillers municipaux, 2 représentants du personnel de l'établissement et 3 représentants de la société civile (1 représentant de l'Observatoire parisien de l'eau, instance de démocratie participative qui a été créée en 2011 pour participer aux réflexions sur les orientations

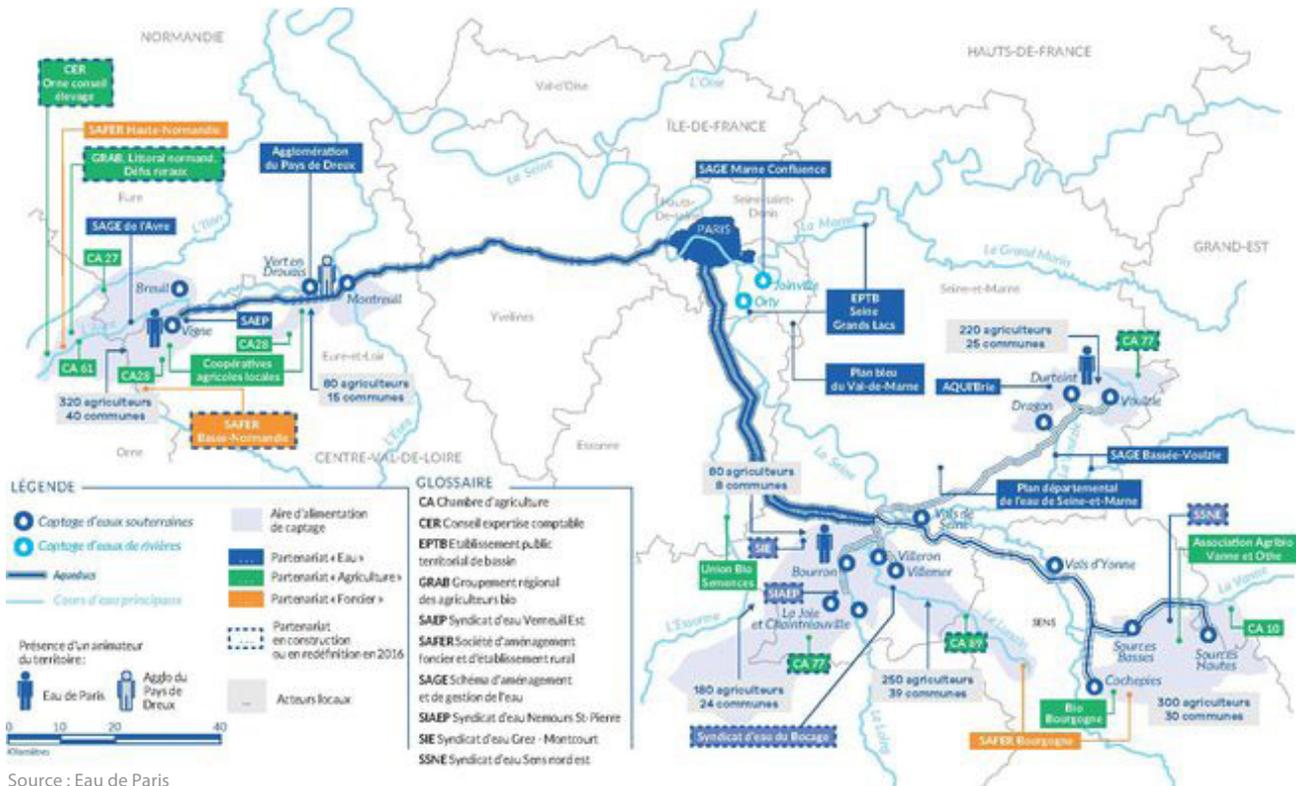
de l'établissement et notamment sur les tarifs, 1 représentant de l'UFC Que Choisir et 1 représentant de France Nature Environnement) et enfin, 2 personnalités qualifiées à voie consultatives : Christine Aubry - Spécialiste des questions de gouvernance et Céline Braillon - Spécialiste du domaine de l'eau.



Eau de Paris prélève, transporte, traite et distribue en moyenne 483 000 m<sup>3</sup> d'eau potable chaque jour à 3 millions d'usagers.

Eau de Paris, au niveau territorial se définirait principalement par les différentes Aires d'Alimentation de Captages d'eau souterraine qui l'approvisionnent en eau et où l'entreprise publique dispose de partenariats avec différents syndicats d'eau locaux, et ses importants réseaux et infrastructures.

Ainsi, Eau de Paris s'approvisionne sur 5 vecteurs indépendants (12 Aires d'Alimentation de Captages) situés d'une part à l'ouest en Normandie avec une incursion en Eure-et-Loir en région Centre - Val de Loire, et d'autre part, à l'est de l'Île-de-France en Seine-et-Marne et au sud-est, en Bourgogne Franche-Comté avec une petite incursion dans l'Aube en région Grand Est : il s'agit d'un territoire très étendu, réparti sur 5 régions et 12 départements, 240 000 hectares, 388 communes et sur lequel sont situés environ 1430 agriculteurs (voir carte page suivante).



Eau de Paris va puiser 50% de l'eau qu'elle distribue dans des captages d'eau souterraine et 50% dans des captages d'eau de surface issue de la Seine et de la Marne.

Eau de Paris dispose d'un patrimoine important à la fois historique et moderne : Elle compte sur quatre aqueducs principaux pour acheminer les eaux souterraines, de façon gravitaire, jusqu'à Paris : sur la Vanne (89), le Loing (77), la Voulzie (77) et l'Avre (28), représentant au total près de 470 kilomètres.

En arrivant vers Paris, l'eau est stockée dans 5 réservoirs avant d'être distribués aux Parisiens : Le réservoir de Montsouris (75), cathédrale d'eau construite au XIX<sup>e</sup> siècle, celui des Lilas (75), celui de Ménilmontant (75), celui de Saint-Cloud (92), et enfin celui de L'Hay-les-Roses (94).

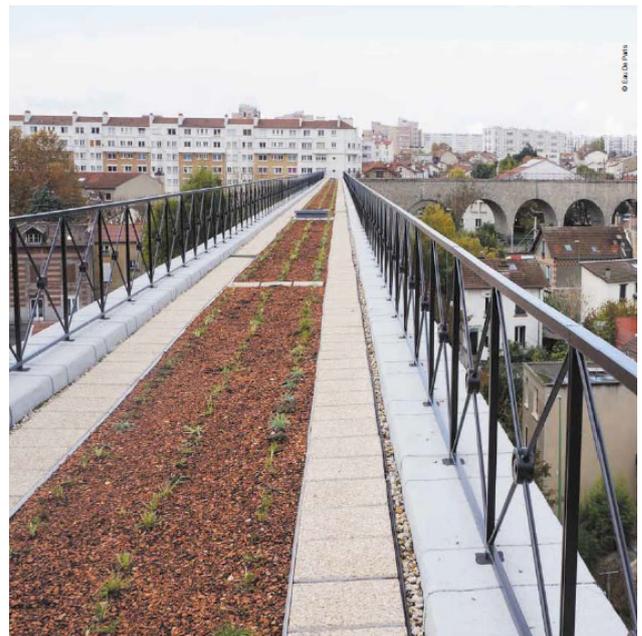
Eau de Paris approvisionne et entretient 1 200 points d'accès publics à l'eau potable à Paris, dont les fameuses fontaines Wallace, créées au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le réseau d'eau potable de Paris intra-muros représente 2000 km de canalisations.

Eau de Paris compte 7 usines de traitement des eaux : pour traiter les eaux souterraines, cinq usines

construites entre 2004 et 2017. Elles sont localisées à Sorques (77), Longueville (77), Saint-Cloud (92) et l'Hay-les-Roses (91) et Porte d'Arcueil (75). Et pour traiter les eaux de rivière, deux autres usines, à Joinville et à Orly (94) - plus anciennes mais rénovées à la fin des années 1990.

Enfin Eau de Paris dispose d'un lieu de sensibilisation, le Pavillon de l'Eau, installé dans une ancienne halle industrielle du 16<sup>ième</sup> arrondissement.



Source : Pont Arceuil Cachan, Eau de Paris

La Régie municipale emploie environ 900 salariés autour de 7 métiers différents : préserver (protéger la ressource mais aussi la biodiversité ; Plan Climat énergie), produire, développer (recherche et développement), investir (dans les équipements et infrastructures), réguler (principalement quantitativement), distribuer et s'adapter.

Nous nous intéressons particulièrement, dans cette fiche au métier « préserver » et tout particulièrement aux relations avec les agriculteurs développées par le Service Protection de la Ressource et Biodiversité (SPRB).

Ce service compte une douzaine de personnes,

expert juridique, hydrogéologue, spécialiste de la biodiversité, agronomes... Le budget des actions de protection de la ressource pour 2016-2020 est 4,4 M € en investissement dont acquisitions foncières, 5 M€ en exploitation. (Stratégie protection de la ressource 2016 – 2020. 2016, Eau de Paris).

Dans ce service, le pôle Agriculture et Territoire que Marion Pavy encadre compte 4 chargés de mission agricole et territorial travaillant sur le développement de systèmes agricoles et d'activités non-agricoles qui protègent la ressource en eau. Le développement de filières fait partie des actions menées sur les territoires.



## Les actions de la collectivité Eau de Paris pour protéger la ressource

L'animation mise en œuvre par Eau de Paris sur les aires d'alimentation de captages varie en fonction des territoires et des projets que la régie met en place avec ses partenaires locaux dont les Syndicats d'eau (principalement syndicats de rivières). Les chargés de mission du Pôle agriculture et territoire sont en contact direct avec les agriculteurs pour construire des projets vertueux pour la qualité de l'eau et il y a également un travail réalisé par des conseillers techniques d'organisme de développement agricole locaux (principalement Chambre d'Agriculture ou groupements bio du réseau FNAB) pour l'accompagnement technique.

Eau de Paris agit sur le foncier avec une politique historique d'acquisition de foncier, initialement principalement sur des petites zones sensibles (gouffre,...) mais depuis une dizaine d'années, sur des zones plus conséquentes pour développer l'agriculture biologique, en mettant en location en baux ruraux à clause environnementale avec des contraintes plus spécifiques. L'objectif affiché en la matière dans la stratégie 2016-2020 est d'augmenter de 50% les surfaces acquise par rapport à 2015, notamment pour catalyser le développement de l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation de captages.

Eau de Paris travaille en particulier avec une centaine d'Agriculteurs en Agriculture Biologique ou en conversion Bio et en contractualisation dans le cadre de Mesures Agro-Environnementales. Les chiffres pour 2015 étaient les suivants :

108 agriculteurs étaient engagés aux côtés d'Eau de Paris pour :

- maintenir en herbe plus de 927 hectares de terrains agricoles,
- cultiver 2 540 hectares en agriculture biologique,
- réduire de manière significative sur plus de 8 853 hectares les quantités d'azote ou de pesticides pour préserver la qualité de l'eau (1).

Eau de Paris propose des accompagnements sur toutes les techniques permettant de limiter l'usage de fertilisants ou de pesticides et met en place des essais sur des techniques culturales et valorise des techniques innovantes porteuses déjà en place. Par exemple, des tests de mise en place de couverts entre deux cultures ou sous-cultures pour limiter les fuites de nitrates en hiver... Il y a un important travail entre l'animateur Eau de Paris et les différents conseillers techniques quand il s'agit de passage en agriculture biologique.

### Les actions de structuration de filières

Des partenariats sont recherchés avec les coopératives agricoles, pour l'accompagnement et le développement de filières. L'action s'est concentrée sur les filières bio : Eau de Paris a accompagné le financement d'une station de semences bio et en contrepartie la coopérative s'engage à mettre en place une animation pour développer l'agriculture biologique sur les AAC gérées par Eau de Paris. Dans tous les cas, il y a toujours un lien entre les animateurs Eau de Paris et les coopératives des secteurs.

Des réunions collectives sont proposées aux agriculteurs pour co-construire avec eux les actions à mettre en place, et leur permettre d'exprimer leur vision et leurs idées : quand 5 à 6 agriculteurs convergent sur une problématique, Eau de Paris leur propose des groupes d'échange. Il peut s'agir de techniques culturales, sur le bio ou autre. Cette démarche de co-construction est à l'origine de l'émergence de groupes thématiques, GIEE...

Des agriculteurs sont également présents aux Comités de pilotage Grenelle d'aire d'alimentation de captages avec les syndicats d'eaux locaux et peuvent faire remonter des demandes y compris d'actions. Tous les captages dans lesquels ont lieu des actions sont classés prioritaires soit Grenelle soit Conférence Environnementale, ce qui implique des comptes à rendre à l'Etat sur l'avancement des actions de reconquête de la qualité de l'eau.

Un comité de pilotage annuel a donc lieu sur chacune de ces aires et réunit Eau de Paris, les financeurs (principalement Agence de l'Eau Seine-Normandie), les représentants de syndicats d'eau locaux, les services de l'état, des agriculteurs locaux (représentants de GIEE quand il y en a, des agriculteurs moteurs... il s'agit de choix faits en réunion publique) et des agriculteurs nommés (représentants de chambres ou de groupements bio).

Eau de Paris porte ainsi une animation dans le temps. La régie devient de fait un relais en continu de l'ensemble des acteurs techniques, économiques voire environnementaux sur les territoires et devient un animateur territorial global. La régie, par l'intermédiaire de ses chargés de mission permet la mise en lien d'acteurs d'horizons divers et ainsi stimule l'émergence de projets.

(1) Stratégie protection de la ressource 2016 – 2020. 2016, Eau de Paris, p44

## Le cas spécifique de l'Aire d'Alimentation de Captages de la Vallée de la Vanne

L'Aire d'Alimentation de Captages de la Vallée de la Vanne est un secteur assez étendu, d'environ 46 000 ha, situé majoritairement dans l'Yonne et un peu dans l'Aube. Elle approvisionne environ de 10% de l'eau potable de Paris. Sur ce territoire, Eau de Paris a décidé en 2008 d'axer une animation territoriale exclusivement pour le développement du Bio. Sur les autres territoires, il y a à la fois un développement du Bio et un accompagnement des agriculteurs en conventionnel. Eau de Paris s'est appuyée sur la présence d'un acteur moteur du développement de l'agriculture biologique en Bourgogne : le SEDARB qui est devenu BIO BOURGOGNE.

Ce territoire compte aujourd'hui 3 postes d'animation : 2 Equivalents Temps Plein pour l'accompagnement technique, partagés entre Bio Bourgogne pour l'Yonne (1,75 Equivalents Temps Plein) et la Chambre d'agriculture pour l'Aube un temps partiel, environ 0,25 ETP en accompagnement collectif et individuel, et 1 équivalent temps plein à Eau de Paris. Eau de Paris a toujours travaillé en

pilotage de cette animation depuis 2008 et mis en place un poste en interne depuis septembre 2017. Le rapport d'activité d'Eau de Paris pour l'année 2018, réalisé en 2019 à l'occasion des 10 ans de l'Entreprise, relate pour chaque année un évènement majeur. Pour l'année 2018, on peut lire les éléments suivants :

« 2018 les lentilles, un cas d'école :

7 tonnes de lentilles vertes bio sont livrées à la Caisse des écoles du 11<sup>e</sup> arrondissement par les agriculteur.rice.s de l'association Agribio Vanne et Othe. C'est le symbole de l'action d'Eau de Paris pour la protection de la ressource en eau et de sa contribution à une agriculture et une alimentation durables. ».

Cette action est donc une action phare d'Eau de Paris.

Le projet de développement de filière et d'approvisionnement de la restauration collective a émergé des agriculteurs eux-mêmes. Le



développement du Bio se faisait bien : il y avait des augmentations de surface d'année en année. Une 20aine d'agriculteurs Bio de ce territoire, récemment convertis, ont décidé en 2015 de se regrouper en Groupement d'Intérêt Economiques et Environnemental (GIEE) : AgriBio Vanne et Othe. Leur volonté était de se regrouper pour renforcer l'agriculture biologique sur le territoire et pérenniser leurs exploitations bio en travaillant sur la technique et la valorisation économique en circuit court de leurs productions. Eau de Paris fait partie du GIEE.

Il y a eu une étude de marché, une étude consommateurs et mise en relation des agriculteurs avec des collectivités locales et également les arrondissements de Paris. A partir du moment où la caisse des écoles du 11ème s'est montrée intéressée par la démarche, en 2017, 5 agriculteurs ont créé l'association Terres du Pays d'Othe et passé un contrat pilote d'1 an pour l'année 2018 avec la caisse des écoles du 11ème arrondissement, sur 7 tonnes de lentilles.

Le besoin de pérenniser leurs productions est venue des agriculteurs : c'est eux qui ont fait le choix des productions qu'ils souhaitaient valoriser, en lien avec la demande qu'ils ont rencontrée.

## Un Plan Alimentation Durable ambitieux pour l'approvisionnement de la restauration collective de la Ville de Paris

La Ville de Paris a organisé sa politique alimentaire autour de 2 grandes composantes :

- Dès 2010 elle a lancé un « Plan Alimentation Durable de la Ville de Paris ». Ce Plan fixait, en 2015, pour « objectif de servir 50 % d'alimentation durable dans sa restauration collective pour 2020 ». Soient « 30 millions de repas qui sont servis par an dans les 1 200 restaurants collectifs de la Ville et du Département de Paris (crèches, restaurants scolaires, établissements de protection de l'enfance, collèges, lycées municipaux, centres d'accueil social, restaurants du personnel, maisons de retraite...) [...] Sur ces 30 millions de repas servis annuellement, 69 % concernent la restauration scolaire. » (Plan Alimentation Durable 2015-2020, 2015, Ville de Paris)

- La Stratégie de Paris pour une Alimentation Durable qui concerne l'alimentation de sa population hors restauration collective. Cette

stratégie vient consolider la dynamique déjà engagée par son Plan Alimentation Durable et fait suite à la signature du Pacte de Milan par la Ville de Paris le 15 octobre 2015. Conformément aux engagements pris lors de cette signature, la municipalité réalise en 2016 un diagnostic du système alimentaire territorial et vote le 30 janvier 2017 le lancement de l'élaboration concertée d'une Stratégie de Paris pour une alimentation durable. Cette stratégie est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal en mai 2018.

Ces deux politiques sont des parties intégrantes du Plan Climat de la collectivité. L'élue référente est également Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'Environnement, du Développement durable, de l'Eau, de la Politique des canaux, et du Plan climat énergie territorial.

Dans cette fiche nous n'aborderons que le Plan Alimentation Durable.

" LE PROGRAMME D'ACTION MIS EN OEUVRE POUR ATTEINDRE 30 % D'ALIMENTATION DURABLE EN 2014 "

Ce programme se décomposait en trois axes opérationnels déclinés en 13 actions.

- Un axe visant à consolider et structurer la demande de la restauration collective parisienne en fournissant aux gestionnaires des outils propres à les aider dans les processus de commande (guide de la commande bio et de saison, étude sur une Centrale d'achat, bilan carbone de la restauration collective, étude de rationalisation de la logistique) ;
- Un axe consistant à aider l'offre à se structurer (soutien aux initiatives sur le foncier agricole, développement de l'agriculture bio sur les aires d'alimentation de captages d'Eau de Paris...);
- Enfin, un dernier axe était dévolu à la formation et la communication (formation des employés, espace collaboratif informatique, sensibilisation du public, communication avec les filières et les autres institutions).

Entre 2009, date d'élaboration du programme et 2014, l'ensemble des actions prévues a été mis en œuvre.

Les résultats : 24,3 % d'alimentation durable en 2013. » (2).

Le plan d'action 2015-2020 reprend cette même structuration et a approximativement les 3 mêmes axes.

En introduction de ce plan, il est bien précisé : « On entend par « alimentation durable » les denrées alimentaires offrant des garanties objectives de respect de l'environnement à savoir les productions certifiées biologiques ou issues d'exploitations en conversion, les productions Label Rouge et les aliments certifiés Marine Stewardship Council (pêche durable) ou par l'écolabel national « pêche durable ». (2)

Les efforts de structuration de filière sont en grande partie concentrés sur les productions en agriculture Biologique : sur les 5 actions de l'axe 2 – « Aider au développement des filières durables de proximité à destination de la restauration collective », 3 sont ciblées sur la production Bio :

- L'action 11 : Développer l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation de captages d'Eau de Paris,
- L'action 12 : Etudier l'intérêt et la faisabilité de l'adhésion à la Coop Bio Ile-de-France,
- L'action 14 : Participer à la constitution d'une filière de proximité « ovoproduits bio et poules élevées en plein-air ».

L'agriculture Biologique reste un objectif majeur de la mandature ; le moyen de la structuration des filières notamment sur les aires d'alimentation de captages d'Eau de Paris : « Aujourd'hui 50% des repas servis par la mairie sont bio. Si on veut passer à 100%, il faut travailler sur la filière", explique Célia Blauel, porte-parole de Paris en Commun sur BFM Paris le 28 octobre 2019.

(2) Plan Alimentation Durable 2015-2020, 2015, Ville de Paris, p9

## La caisse des écoles du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

« La Caisse des Ecoles est un établissement public à caractère administratif qui a été instituée en 1869 ». (www.cdeparis11.org).

L'article L212-10 du code de l'éducation paru le 19 janvier 2005 précise ses objectifs et certains aspects de son fonctionnement : « Une délibération du conseil municipal crée, dans chaque commune, une caisse des écoles, destinée à faciliter la fréquentation de l'école par des aides aux élèves en fonction des ressources de leur famille.

Les compétences de la caisse des écoles peuvent être étendues à des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degrés. A cette fin, la caisse des écoles peut constituer des dispositifs de réussite éducative.

Lorsque la caisse des écoles n'a procédé à aucune opération de dépenses ou de recettes pendant trois ans, elle peut être dissoute par délibération du conseil municipal.

Le revenu de la caisse se compose de cotisations volontaires et de subventions de la commune, du département ou de l'Etat. Elle peut recevoir, avec l'autorisation du représentant de l'Etat dans le département, des dons et des legs.

Plusieurs communes peuvent se réunir pour la formation et l'entretien de cette caisse. »

Les cantines de la caisse des écoles du 11<sup>ème</sup> arrondissement sert à partir de 2 cuisines centrales 9400 repas par jour.

● 83% sont préparés dans deux cuisines centrales du 11<sup>e</sup>. Ils sont ensuite acheminés en liaison froide vers les écoles, où ils sont réchauffés.

« En 2018, 1 474 945 repas préparés par les cuisiniers de la caisse des écoles ont été servis aux élèves des écoles du 11<sup>e</sup>.

● 17% des repas sont préparés directement dans des établissements scolaires. » (3)



Source : Bien dans son assiette à la cantine. 2019, Caisse des écoles du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

(3) Bien dans son assiette à la cantine. 2019, Caisse des écoles du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

## Les liens entre le Plan Alimentation Durable de la Ville de Paris, la caisse des écoles du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et Eau de Paris

La Caisse des écoles du 11<sup>ème</sup> arrondissement avait pour ambition de mettre en place un approvisionnement en produit « durables » depuis 2007 mais avait beaucoup de mal à trouver les bons interlocuteurs. La mise en avant du Plan Alimentation Durable de la Ville de Paris et le changement d'élu en 2014 ont été des facteurs déclencheurs pour la mise en place de cette expérimentation concrète :

« Dans le cadre de ce Plan alimentation durable, François Vauglin, Maire du 11<sup>e</sup> et vice-président d'Eau de Paris [...], a souhaité nouer un partenariat innovant avec une coopérative d'agriculteurs dans la Vallée de la Vanne, afin de contribuer à la préservation des sols et de l'eau. Il y a deux ans, il s'est donc rendu sur place pour les rencontrer et examiner la faisabilité du projet, la taille de l'exploitation étant plutôt restreinte à l'époque. Les producteurs se sont avérés en capacité de produire des lentilles biologiques en quantité suffisante pour alimenter nos cantines : le projet « lentilles bio » était né ! ». (4).

Cette demande de l'élu entrait dans le cadre de la stratégie de protection de la ressource d'Eau de Paris : la recherche de débouchés fait partie de ses

actions pour promouvoir des systèmes agricoles qui protègent l'eau.

Cette expérimentation a été faite avec la limitation du seuil des marchés publics de 25 000 euros, et a ainsi permis aux agriculteurs de tester les différents aspects logistiques et les différents produits pour répondre au mieux aux demandes de la restauration collective.

Cette expérimentation entre également dans un projet de remplacement des protéines animales par des protéines végétales et une communication sur « le plat protidique durable » (LA à Z du plat protidique durable. 2019, Ville de Paris).

En fin d'année 2018, il y a eu la mise en place du marché public qui lui a été élargi à plusieurs produits. Il a été mis en place sur la même base que celui de l'Eau du Bassin Rennais : seuls les agriculteurs d'une zone de captages approvisionnant en eau la Ville de Paris peuvent y répondre. Le marché est ainsi intitulé : « un marché pour la fourniture de produits légumineux et oléagineux issus de terres et de mode de production visant à préserver la qualité de



l'eau potable servies dans les restaurants scolaires parisiens ». La principale différence avec Eau du Bassin rennais réside dans le fait qu'Eau du Bassin Rennais s'appuie sur la démarche de progrès IDEA alors que celui de la caisse des écoles du 11<sup>ème</sup> arrondissement est beaucoup plus simple. Comme pour celui d'Eau du Bassin rennais, il permet de cibler l'approvisionnement sur les agriculteurs des Aires d'Alimentation de Captages mais par contre, ensuite il reprend des formes de cahier des charges beaucoup plus classiques (avec des descriptifs produits, mode de production et prix). Dans le mode de production il garde une ouverture, et reste notamment accessible à des produits issus d'exploitations en conversion au Bio.

Le nouveau marché porte sur 30 000 kg de Lentille, de l'huile, des pois-chiches, des pâtes. Tous les produits sont Bio sauf l'huile de colza qui est en conversion.

## Perspectives

Le potentiel d'élargissement de l'action réalisée dans le cadre de ce partenariat entre Eau de Paris et le Plan d'Alimentation Durable de la Ville de Paris dont le contrat entre Terres du Pays d'Othe et la Caisse des écoles du 11<sup>ème</sup> arrondissement a servi de pilote est très important. En effet, seuls 5 agriculteurs d'un GIEE comptant une vingtaine d'agriculteurs se sont tournés vers ce marché. Le travail de mise en relation des agriculteurs du GIEE s'est également fait en lien avec les syndicats d'eaux locaux pour l'approvisionnement d'autres collectivités : le site des agriculteurs de Terres du Pays d'Othe mentionne l'approvisionnement de la cuisine du collège Restif de la Bretonne à Pont sur Yonne. Il y a donc un potentiel de développement pour ce collectif qui

L'association livre en direct aux 2 cuisines centrales de l'arrondissement tous les 2 mois. Pour les légumes secs, ils sont livrés en sachets papiers de 5 kg.

Si l'approvisionnement des cantines de la Ville de Paris n'a pas joué à proprement parler dans les conversions au bio des agriculteurs du collectif Terres du Pays d'Othe dont les membres étaient déjà en Bio, il a permis une structuration des filières, une co-construction des plans de diversification et des expérimentations qui ont été particulièrement prometteuses pour assurer la viabilité économique de ces exploitations sur le long terme. Cette expérience a donc servi à crédibiliser le modèle et à encourager d'autres conversions pour de nombreux autres agriculteurs qui se sont convertis au Bio et ont passé le pas pour leur propre diversification.

s'est fortement structuré, mais on a également parlé de l'exemplarité de ce travail de diversification pour les autres agriculteurs, commençant par le GIEE AgriBio Vanne et Othe.

On a vu les importants moyens humains mis en place pour l'Aire d'Alimentation de Captages de la Vallée de la Vanne. Se pose donc la question des ambitions et moyens qui seront mis en place pour d'éventuels élargissements des actions de développement du Bio à de nouveaux périmètres

Se pose également la question du Nouveau Plan Alimentation Durable en 2021, quels objectifs et quels moyens ?

## Références

- L'A à Z du plat protidique durable. 2019, Ville de Paris.
- Bien dans son assiette à la cantine. 2019, Caisse des écoles du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris
- Plan Alimentation Durable 2015-2020. 2015, Ville de Paris.
- Stratégie de Paris pour une Alimentation Durable. 2017, Ville de Paris.
- Stratégie protection de la ressource 2016 – 2020. 2016, Eau de Paris.
- Une entreprise publique depuis 10 ans un bien commun pour toujours – Rapport d'activité 2018. 2019, Eau de Paris.

## Contacts sur l'expérience

Ville de Paris :

Patrick KOUMARIANOS

Chargé de projet alimentation du territoire, Ville de Paris

Tel. : 01 71 28 50 54

Email : [patrick.koumarios@paris.fr](mailto:patrick.koumarios@paris.fr)

Caisse des Ecoles du 11<sup>ème</sup> arrondissement :

Christian KLEDOR

Directeur de la Caisse des Ecoles du 11<sup>ème</sup> Arrondissement

Tél : 01 43 79 02 76

Email : [christian.kledor@cdeparis11.fr](mailto:christian.kledor@cdeparis11.fr)

Pascal SIMONNEAU

Adjoint au Directeur - Marchés publics

Tél : 01 43 79 02 76

Email : [pascal.simonneau@cdeparis11.fr](mailto:pascal.simonneau@cdeparis11.fr)

Eau de Paris :

Marion PAVY

Responsable pôle Agriculture et Territoire ;  
Service Protection de la Ressource et Biodiversité,  
Eau de Paris

Tel. : 01 64 45 22 04

Email : [Marion.Pavy@eaudeparis.fr](mailto:Marion.Pavy@eaudeparis.fr)

## Contacts sur le projet ARC

Centre de Développement de l'Agroécologie :

Margaux SABOURIN : Référent pôle  
"Développement et animation agricole"

Chargée de mission - Qualité de l'eau

Tel : 06 48 31 25 88

Email : [margaux.sabourin@cdagroecologie.fr](mailto:margaux.sabourin@cdagroecologie.fr)

Métropole de Lyon :

Véronique HARTMANN : Responsable Unité  
Agriculture Biodiversité Nature

Tel : 04 78 63 46 53

Email : [vhartmann@grandlyon.com](mailto:vhartmann@grandlyon.com)

## Rédaction de la fiche

Terres en villes :

Paul MAZERAND : chargé de mission économie  
agricole et alimentaire, Terres en villes

Tel. : 01 40 41 84 12

Email : [Paul.mazerand@terresenvilles.org](mailto:Paul.mazerand@terresenvilles.org)



# Terres en villes

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

[www.terresenvilles.org](http://www.terresenvilles.org)

22, rue Joubert  
75009 Paris

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

